Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200056703-20251208-DB20251226A-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2025-12-26

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 1er décembre 2025 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD, Maire.

CONVOQUÉS : Joël BATARD, Eliane LALANDEC, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Fanny DELVALLEE, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Bertrand HARDY, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Isabelle DESFEUX.

PRESENTS : Joël BATARD, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Isabelle DESFEUX

ABSENT (E.S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Fanny DELVALLEE donne pouvoir à Laetitia MORRIN
Bertrand HARDY donne pouvoir à Robert ROLANDO

ABSENT (E.S.) EXCUSE(E.S.) NON REPRESENT (E.S) :
Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Eliane LALANDEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thi Thuy Ha LE TIFFRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 26

***

26. Echange foncier rue de la vallée entre la Commune et Terra Développement :

Rapporteur : Monsieur Jean Luc BERTRAND, Adjoint à la voirie, aux réseaux divers, aux bâtiments et à l'urbanisme

Pièces annexes : Point 27 (annexes 1, 2)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200056703-20251208-DB20251226A-DE

RAPPORT DE SYNTHESE

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Le Domaine du Berger » situé rue de la Vallée, il a été convenu avec le lotisseur Terra Développement d'effectuer un échange foncier afin de réajuster le périmètre du lotissement, conformément au plan de composition, tout en régularisant l'emprise actuelle du chemin communal limitrophe.

En conséquence, la Commune céderait une emprise d'environ 81 m² issue de la parcelle 367ZB554, classée en zone à urbaniser, estimée par les Domaines à 1 620,00 € hors taxes.

Parallèlement, Terra Développement, après acquisition auprès de l'indivision Guillot, céderait une emprise d'environ 84 m² issue de la parcelle 367ZB369, également classée en zone à urbaniser, ainsi qu'une emprise d'environ 107 m² issue de la parcelle 367ZB367, classée en zone naturelle, le tout estimé par les Domaines à 1750,00 € hors taxes.

Les frais de bornage et d'acte seront répartis à parts égales entre la Commune et l'aménageur.

DÉLIBÉRATION

Vu l'avis favorable rendu par la commission « Urbanisme, voirie et travaux » le 26 Novembre 2025 ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le projet d'échange foncier sans soulte tel que décrit ci-dessus,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cet échange foncier.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël BATARD.